

ASSEMBLÉE NATIONALE
14 novembre 2024

PLFFG 2024 - (N° 538)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 56

présenté par

M. Emmanuel Grégoire, Mme Céline Hervieu, M. Courbon, Mme Hadizadeh, Mme Keloua Hachi, Mme Herouin-Léautey, Mme Allemand, M. Aviragnet, M. Baptiste, Mme Battistel, M. Baumel, Mme Bellay, M. Benbrahim, M. Bouloux, M. Philippe Brun, Mme Capdevielle, M. Christophe, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, Mme Diop, M. Echaniz, M. Eskenazi, M. Garot, Mme Godard, M. Gokel, Mme Got, M. Guedj, M. Hablot, Mme Jourdan, Mme Karamanli, M. Leseul, M. Lhardit, Mme Mercier, M. Naillet, M. Oberti, Mme Pantel, M. Pena, Mme Pic, Mme Pirès Beaune, M. Potier, M. Pribetich, M. Proença, Mme Rossi, Mme Rouaux, M. Aurélien Rousseau, Mme Runel, Mme Récalde, M. Saint-Pasteur, Mme Santiago, M. Saulignac, M. Simion, M. Sother, Mme Thiébault-Martinez, Mme Thomin, M. Vallaud, M. Vicot, M. William, M. Barusseau, M. Califer, Mme Dombre Coste, M. Dufau, M. Faure, M. Fégné, M. Hollande, M. Roussel et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 6

ÉTAT D

« Avances à l'audiovisuel public »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	Autorisations d'engagement suppl. ouvertes	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement suppl. ouverts	Crédits de paiement annulés
France Télévisions	+1	0	+1	0
ARTE France	0	0	0	0
Radio France	0	0	0	0
France Médias Monde	0	0	0	0
Institut national de l'audiovisuel	0	0	0	0
TV5 Monde	0	0	0	0
Programme de transformation	0	+1	0	+1
TOTAUX	+1	+1	+1	+1
SOLDE	0		0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés est un amendement d'appel afin de soutenir l'audiovisuel public dont les financements baissent encore avec ce PLFFG 2024.

Alors que l'Audiovisuel public fait face à de nombreuses incertitudes sur son financement, après des années de coupes budgétaires par les gouvernements successifs d'Emmanuel Macron, il est indispensable d'assurer à chacune des sociétés des financements certains, prévisibles et à la hauteur de leurs missions. Il en va de la qualité et de l'indépendance de l'information qu'elles délivrent.

Au delà des baisses de crédits des programmes socles, et du fait que les trajectoires budgétaires des COM des entreprises ne soient pas respectées, nous dénonçons également le fait que les crédits de transformation soient réduits de moitié par ce PLFFG 2024 (moitié qui est, en réalité, transférée sur 2025). Ceci est l'illustration même de la fragilité de ces programmes : au delà du manque de moyen pour financer les projets entrepris, quelle visibilité pour les sociétés pour engager des « transformations » ? A l'heure de la mutation des usages et du paysage médiatique, les entreprises de l'audiovisuel public ont pourtant plus que jamais besoin de se transformer. Faute de crédits pour cela, les coupes se reportent inmanquablement sur la ligne éditoriale ... Dans ce contexte de fragilisation de l'audiovisuel public, ses sociétés demandent a minima que leur dotation allouée au titre de projets de transformation prioritaires soit fléchée vers leur programme socle afin qu'elle soit sanctuarisée.

Ainsi, cet amendement d'appel propose de :

- annule un euro supplémentaire au programme « Programme de transformation », en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) ;

- ouvre un euro supplémentaire au Programme « France Télévisions », en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP).